Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 06/05/2022

ANDRE LOUSSOUARN SOCIETE ANDRE LOUSSOUARN rappelle BOUDIN NOIR TRADITIONNEL BRASSE



- Noms des modèles ou références concernés : **BOUDIN NOIR TRADITIONNEL BRASSE**
- Marque : **ANDRE LOUSSOUARN**
- **Lot 22144 Date limite de consommation entre le 24/04/2022 et le 27/04/2022**
- Conditionnements : **CONDITIONNEMENT X1 PIECE DE 0.93 KG ENVIRON - VENTE AUX RAYONS COUPE/TRAD**
- Date début/fin de commercialisation : **du 14/04/2022 au 27/04/2022**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 29.125.020 CE**
- Zone géographique de vente : **Départements : FINISTERE (29), ILLE-ET-VILAINE (35), LOIRE-ATLANTIQUE (44), MORBIHAN (56)**
- Distributeurs : **INTERMARCHE - SUPER U - LECLERC - CASINO - BOUCHERIES/EPICERIES/CREPERIE - UTILE - VOTRE MARCHE - PROXI - CARREFOUR**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Détection de Listeria monocytogenes**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
 Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre